

Le journal de

L'île
vivante

Le journal de l'association « Ensemble pour une Île Vivante » - N° 63

Edito : « Travailler... plus longtemps ? »

Nous vivons plus longtemps, est-il alors normal de travailler plus longtemps ? Cette rengaine est servie par la Droite pour justifier l'allongement de la durée de cotisation et la fin de la retraite à 60 ans.

L'accroissement de l'espérance de vie est bien une réalité que l'on peut également justifier de bien des façons. L'augmentation de la richesse produite par les travailleurs a servi, sous l'effet des luttes sociales, à améliorer leurs conditions de vie, comme en témoigne la baisse continue de la durée du travail. Pour autant, si l'espérance de vie augmente, l'espérance de « bonne santé » - c'est-à-dire sans handicap majeur - est seulement de 64,2 ans pour les femmes et de 63,1 pour les hommes. Les salariés ont donc assez peu de temps pour réellement profiter de leur retraite.

L'Allemagne a reculé progressivement l'âge du départ à la retraite à 67 ans, alors pourquoi pas nous ? Notre situation démographique est très loin d'être comparable. La France, exception démographique en Europe, possède un taux de fécondité de 2,02 enfants par femme (pour 1,4 en Allemagne). Vouloir appliquer les mêmes mesures que nos voisins serait complètement inadapté ! Lui adjoindre l'hypocrisie sur l'emploi des seniors, quand on sait qu'aujourd'hui plus de 6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite, est une vision d'avenir dangereuse. Non seulement les entreprises se débarrassent de leurs salariés avant 60 ans mais elles n'embauchent pas pour autant des

jeunes en recherche d'un premier emploi. La France est sur ces deux points un très mauvais élève en Europe. Ainsi, le patronat fait payer à la collectivité cette rupture de contrat entre les générations en maintenant un taux de chômage élevé.



Normalement, ce contrat entre générations doit permettre que les actifs paient les pensions des retraités. En contrepartie, les salariés âgés laissent leur place sur le marché du travail. **Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.** La Droite et le MEDEF ont choisi « la précarité » au détriment du partage de la richesse produite.

Christian Vizier
Président de l'association
« Ensemble pour une Île Vivante »

La crise a bon dos !

Alors que Sarkozy dénonce les services publics qui seraient responsables de l'emballlement de la dette publique, **la commission des Finances de l'assemblée nationale indique que la réalité est toute autre.** Cette dernière précise que la moitié du déficit enregistré en 2009 est due à la politique fiscale du gouvernement. Plus

précisément, sur les 138 milliards d'euros de déficit accumulés l'an dernier, **70 milliards proviennent des nombreuses baisses d'impôts (qui profitent aux plus riches).**

Jérôme Cahuzac, président PS de cette commission rejoint ainsi l'analyse de l'ancien président de la Cour des comptes, un certain Philippe Seguin.

En bref...

■ Petit arrangement entre amis

Nouveau conseiller régional UMP du 93, Bruno Beschizza vient d'être nommé par Sarkozy préfet hors-cadre. Pourquoi une telle promotion ? Simplement pour contourner une incompatibilité juridique entre sa profession de commissaire de police et son statut de conseiller régional (inéligibilités du Code électoral). Ce comportement à l'égard des règles électorales est-il un encouragement à contourner les lois ?

■ « SOS médecins »

Claude Bartolone, député et président du Conseil général, a interpellé dernièrement à l'assemblée nationale le gouvernement à propos de la faible densité de généralistes libéraux dans notre département. Ce dernier a en effet, le taux le plus faible de France avec 63,2 médecins pour 100 000 habitants. Ce constat est d'autant plus inquiétant que l'Île-Saint-Denis est également très exposée à ce risque puisque la plupart de nos médecins généralistes partiront dans quelques années à la retraite.

Lettre à un compagnon d'hier

« C'est avec pudeur et sincérité que nous décidons de rendre publique une déchirure qui affecte les rangs de l'Île Vivante. Avec cette lettre, nous informons l'ensemble de nos concitoyens de façon à clarifier une situation brouillée et à éviter les confusions et interprétations, dans le respect de nos engagements publics ».

Vous avez décidé de rallier l'UMP. Après avoir œuvré à nos côtés, ce changement de trajectoire, pour intégrer un parti au service des privilégiés, nous consterne. **Ce choix est votre droit.** Il ne vous autorise pas pour autant à dénigrer le travail d'une équipe réunissant des hommes et des femmes, d'horizons divers, attachés à des valeurs opposées à celles que vous ralliez aujourd'hui.

« Compagnon de l'Île Vivante, vous avez œuvré, 15 années durant à nos côtés, pour le bien-être de notre commune »

Avec nos sensibilités différentes et en donnant le meilleur de nous-mêmes, nous arrivions à être complémentaires. Nos réussites n'ont pas toujours suivi une ligne droite et nos limites nous ont également empêchés de surmonter certaines difficultés. Y-a-t-il un seul domaine où celui qui s'engage atteint 100% de ses rêves ? Ensemble, nous avons redonné confiance aux capacités de nos concitoyens, assaini les finances communales et contribué à améliorer la vie quotidienne des îlodionysiens.

Confiants dans nos valeurs de citoyenneté, d'écologie et de solidarité, **l'ensemble des adhérents de l'Île Vivante a décidé de présenter une équipe au suffrage de 2008-2014 avec le soutien public unanime des élus sortants.** Avec cette nouvelle équipe en responsabilité de la municipalité depuis 2008, la communauté îlodionysienne continue à creuser son sillon. Elle engage de nouveaux projets physiques (le tramway, le centre ville, l'éco-quartier fluvial...) et approfondit son approche citoyenne dans les domaines éducatifs, nutritionnels, sociaux, sportifs, de la tranquillité publique... A certains égards, la tâche est plus facile car nous pouvons nous appuyer sur ce qui a été construit auparavant. A d'autres égards, la terrible dégradation sociale ouverte par la crise financière d'octobre 2008 rend cet engagement plus complexe et difficile. Le prolongement de cette crise met de nombreux îlodionysiens au chômage et souvent dans la précarité. Les inquiétudes, les souffrances et la perte de repères qui en résultent affaiblissent une multitude de gens des milieux populaires et des classes moyennes.

Ce nouveau contexte met au menu des humanistes des exigences nouvelles. **Nous avons l'obligation de relativiser les différences secondaires** entre celles et ceux qui veulent bien s'engager personnellement à

tisser une vie commune digne. **Nous avons la nécessité de garder notre sang-froid** dans une tempête qui provoque beaucoup de casse. **Nous avons le devoir d'œuvrer pour que les vertus populaires de solidarité et de combativité** supplantent les tendances au découragement, au chacun pour soi, aux déchirements.

Force est de constater qu'au-delà des trémolos sur le bien-être général, les ténors politiques de l'UMP soumettent progressivement toute forme de vie humaine et naturelle aux exigences de l'exploitation, de la soumission voire de la destruction. Ils mettent en œuvre la casse systématique de tout ce que nos aînés ont construit en matière de services publics, de filet social, de solidarité intergénérationnelle pour les retraites. Ils renient leurs engagements sur le respect de l'environnement. Leur finalité est « de socialiser les pertes et de privatiser les gains ».

« Dans la tourmente, c'est ce camp là que vous avez choisi de rejoindre »

Le dénigrement de votre récent trajet à nos côtés serait-il un gage donné à vos nouveaux mentors ? Pour notre part, nous restons fidèles aux idéaux et aux enseignements de nos aînés.

Chagrinés par le passage d'un compagnon au camp des valeurs boursières, nous restons fidèles aux valeurs solidaires et écologiques qui ont guidé le bout de chemin parcouru ensemble. **Fiers de cet engagement et de ses résultats, les élus, les adhérents et les sympathisants de l'Île Vivante le poursuivront la tête haute.**

Pour l'association « Ensemble pour une Île Vivante »,
le Conseil d'administration

Ça craint toujours !

Après 9 mois, Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, est revenu le 2 juin dernier sur le quartier de la gare de Saint-Denis. Pour constater quoi ? Que le commissariat de police est ouvert 24 h sur 24 comme il l'avait annoncé en 2009 ? Que les 50 policiers annoncés étaient présents ? Non, il ne le pouvait pas. Seuls 25 agents de la police ferroviaire ont été affectés à la gare sans pouvoir sortir du parvis ! Et chaque usager de la gare peut constater chaque jour que le bureau de police est fermé bien avant l'arrivée du dernier train ! Conséquence : le trafic de drogue s'est réinstallé. Si nous nous réjouissons, comme le ministre, du dernier coup de filet contre les trafiquants, nous demandons que les engagements pris en 2009 soient tenus.

Nous ne nous résolvons pas à considérer que « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Dossier retraite : « Travailler... plus longtemps ? »

Plus d'un siècle de progrès social...

1850 : quelques rares entreprises (les compagnies privées des chemins de fer par exemple) constituent un capital pour la retraite des salariés. Il faut rester dans l'entreprise pour en bénéficier. L'Etat crée une Caisse de retraite vieillesse, le salarié se constitue un capital rémunéré à taux attractif.

1853 : régime de retraite des fonctionnaires.

1910 : loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

1930 : régime général des assurances sociales, par capitalisation : le salarié investit dans les « fonds de pension » et le niveau de sa pension est déterminé par les spéculateurs.

1945 : le régime de retraite par répartition est mis en place pour le secteur privé.

1962 : mise en place d'un régime complémentaire qui améliore la pension.

1972 : minimum de pension garanti au salarié ayant cotisé 37,5 ans.

1983 : retraite à 60 ans pour tous.

Puis la régression sociale depuis...

1993 : Balladur impose que la pension soit calculée sur les salaires des 25 meilleures années et non sur les 10 meilleures. Passage de 37,5 à 40 ans de la durée de cotisation pour une retraite à temps plein. Décote de 10% par année manquante...

1996 : Les régimes de retraites complémentaires réduisent le nombre de points accordés chaque année à leurs cotisants.

2003 : la fonction publique subit le même sort que le privé (passage à 40 ans)...

2007 : les régimes spéciaux se rapprochent de la fonction publique (passage à 40 ans)...

Mes chères heures supplémentaires

Pour que son slogan « travailler plus pour gagner plus » ait un peu de consistance, Sarkozy subventionne les entreprises qui incitent leurs salariés à faire des heures supplémentaires.

Mais à quel prix ? Et qui paye ? L'hebdomadaire Alternatives Economiques relève dans son numéro de mai que les heures supplémentaires effectuées en 2009 ont

coûté 4 milliards d'euros à l'Etat. Une telle somme permettrait de créer 100 000 emplois subventionnés à 100% ou d'aider à créer 500 000 emplois subventionnés à 20%.

Augmenter les heures supplémentaires ou créer de nouveaux emplois pour les chômeurs et pour le financement des retraites, c'est un choix !

Christian Vizier

À qui profite le crime ?

Pendant des années, pour grossir leurs profits, certaines banques ont prêté des sommes colossales à des emprunteurs insolubles. Cette cupidité les a fait chuter en 2008. Pour sauver les banques, les États ont emprunté auprès des investisseurs internationaux. Ces derniers leur reprochent maintenant leur endettement alors qu'ils ont été successivement notateurs de la solvabilité des pays puis prêteurs à des taux d'endettement bien entendu plus élevés. A qui profite le crime ?

PROBLÈMES DE FINANCEMENT ?

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a affiché en 2008 un déficit de 5,6 milliards d'euros. Il devrait atteindre 10,7 milliards d'euros en 2010. La raison principale de ce déficit est une forte baisse de la masse salariale provoquée par la crise et un taux de croissance tendanciellement en baisse.

Deux pistes permettraient de résoudre ce problème et en même temps renforcer le financement de la protection sociale. Primo, la suppression de l'exonération de cotisations sociales des stock-options qui coûte, selon la Cour des comptes, 3 milliards d'euros à la sécurité sociale.

Autre solution, mettre un terme à la baisse de la part salariale (8 points en 20 ans)

dans la valeur ajoutée (la richesse créée par les salariés dans les entreprises) et à accompagner l'évolution démographique par un relèvement progressif des cotisations sociales. N'est-il pas normal, dans une société qui comporte plus de retraités, d'accroître la part de la richesse produite qui leur est consacrée ? L'augmentation du taux des cotisations dites patronales permettrait un rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée, elle-même compensée par une baisse des dividendes versés aux actionnaires (3,2% du PIB en 1982 et 8,5% en 2007).

Cette solution ne pénaliserait pas l'investissement productif ni la compétitivité des entreprises.

POUR UNE RETRAITE ÉCOLOGIQUE

L'avenir des retraites est trop souvent abordé en oubliant sa composante écologique, si essentielle pour les futurs retraités.

Les scénarios en présence supposent presque tous, en effet, une croissance économique sans fin. On oublie qu'une croissance économique infinie dans un monde fini est suicidaire et même impossible. Ce qui nous oblige à différencier et à sélectionner attentivement la croissance des biens utiles, des choses superflues et des produits toxiques. En se concentrant sur les biens utiles, il serait certainement possible d'améliorer les petites et moyennes retraites tout en sauvegardant l'environnement. Ce « pouvoir de bien vivre », priorisé pour tous, suppose également que les pouvoirs de nuire à l'environnement et de privatiser la richesse produite collectivement soient sévèrement restreints. Tel est le sens de défendre une retraite de bonne qualité à 60 ans (qui permet de partager le travail avec les jeunes et les

séniors au chômage dès 50 ans) en la finançant par un plafonnement raisonnable des revenus pour tous (actifs et retraités) ainsi que par une taxation vigoureuse (avant interdiction) des produits toxiques, autant chimiques que financiers.



En empoisonnant la nature, la chimie est en train de rendre la vie insupportable aux retraités (et aux générations futures). En spéculant sur l'avenir, les faiseurs de superprofits artificiels appauvrissent la grande masse des humains.

René Colot

Dimanche 23 mai 2010 à l'espace Jeunes de L'Île-Saint-Denis, Europe Écologie a réunie une soixantaine de militants désireux de créer un lieu de débat et d'élaboration politique. Culture écologiste, gauche sociale et radicale, communistes ou libertaires... ont ainsi confronté leurs différences.

Dans un contexte de crise globale - crise du modèle de société dans laquelle nous vivons - les participants se sont interrogés sur la place de l'écologie politique. L'écologie est-elle le troisième temps de la gauche ? Après la révolution démocratique et la révolution sociale, l'écologie politique, populaire, sociale et altermondialiste, peut-elle être l'outil politique du dépassement du capitalisme, de la modification des rapports sociaux, du rapport au travail ou encore de la conception de la valeur ?

Beaucoup de sujets ont été abordés comme par exemple : la crise du capitalisme et les éléments d'alternative, comment construire une alternative politique, la place de l'économie sociale et solidaire, les coopératives, les biens communs, les services publics, le marché financier et sa régulation... D'autres sujets ont été évoqués comme la fracture sociale ou la fracture spatiale, la marginalisation sociale et son corollaire politique, l'abstention et la non inscription sur les listes électorales, les idées révolutionnaires pour réformer...

Bref, ont été évoqués beaucoup de sujets pour changer la société engluée que nous connaissons aujourd'hui. Cette première rencontre a été riche et féconde, elle demande à être renouvelée. Pour participer à ces échanges, veuillez me contacter par l'intermédiaire de notre adresse e-mail : asso.ilevivante@orange.fr

Zine Lassoued

Ô Conseillers !

Il n'est pas de ville sans une forte centralité, attractive par ses commerces, ses équipements administratifs et culturels. L'élimination progressive de la coupure avec le sud par une urbanisation d'inspiration écologique et des circulations douces rendent encore plus impérieuse l'existence d'un vrai centre-ville à l'Île Saint Denis.

L'arrivée du tram, la création d'une médiathèque, le commerce qui se renouvelle vont y contribuer et font obligation aux élus en lien avec la population, d'apporter un soin tout particulier à son aménagement. La lecture d'« Actions municipales » suscite quelques inquiétudes. On apprend qu'à la suite « d'une concertation approfondie, le conseil municipal a adopté le projet de requalification de la place... une large place donnée au végétatif... ». Et que « ces avancées créent une base pour la concertation que l'Immobilier 3F engage avec les locataires » ??? L'opposition dit que des modifications seront à apporter et qu'elle sera vigilante sur celles annoncées. Lesquelles ?

Rappelons qu'un centre-ville est affaire de la cité et non des riverains même si les inconvénients sont à prendre en compte et des dédommagements à apporter. Viendrait-il à l'esprit de conditionner l'aménagement des places de Paris ou les Champs Elysées au bon vouloir des riverains. Rappelons qu'au prétexte d'un projet pédagogique entre maternelle et primaire qui n'a pas résisté aux brouilles des chefs d'établissement et d'une soi-disant sécurité à la sortie des écoles sur une voie piétonne, une barrière coûteuse et inutile coupe la promenade qui relie le bocage à la rue Méchin.

Ô Conseillers ! Bien des variantes ont été présentées. Que reste-t-il ? Qu'est-ce qui va encore changer ? Va-t-on utiliser l'espace public pour des entrées bosquets de l'Immobilier 3F et leur laisser ainsi la charge de l'entretien ? Ces questions valent bien une présentation physique. Trois lignes d'un compte-rendu du conseil municipal ne sauraient suffire. Une opposition crédible présenterait ses propositions plutôt que de réclamer régulièrement un espace d'expression plus grand pour ne rien dire.

Joseph Da Costa

Le logement UNE CAUSE NATIONALE ?

Le 15 mai dernier, Stéphane Peu, président de l'Office Plaine Commune Habitat et maire adjoint de Saint-Denis répondait aux questions du Parisien (édition 93) à propos de l'entretien des logements sociaux.

Il reconnaît que certaines sociétés privées de logements sociaux font mal leur travail. Des cités comme Les Beaudottes à Sevrans ou encore Les Tarterets à Corbeil sont dans un état déplorable. Il ajoute que les bailleurs nationaux rendent des comptes à leurs actionnaires et réfléchissent plus en termes de bilan comptable que de performance sociale. L'essentiel des moyens publics étant concentré sur les projets de rénovation urbaine (ANRU), le budget consacré à la réhabilitation des logements sociaux ne cesse de baisser alors que le parc vieillit. Sur le fait que l'Etat incite les bailleurs sociaux à vendre 10% de leur parc sociaux pour s'autofinancer et permettre ainsi la construction ou la réhabilitation de logements,

il répond que cette vision est purement théorique. Elle ne produit pas de logements sociaux supplémentaires. La vente se fait sur des logements déjà amortis, donc les plus anciens, ceux où il risque d'y avoir le plus de travaux. Or, les acheteurs ne pourront pas supporter à la fois le remboursement de leur prêt et les travaux.

Pour y remédier, **il préconise que le logement redevienne une grande cause nationale** et que pour régler le scandale de la location privée de logements en mauvais état, voire insalubres, à des prix exorbitants, il faut construire plus mais aussi encadrer davantage la location. Il se dit favorable à la proposition de la Fondation de l'Abbé Pierre de créer un permis de louer.

Ces propositions - de bon sens - deviennent aujourd'hui une nécessité absolue. **Sans aucun doute, la « Gauche » devra les introduire dans son programme gouvernemental.**

Christian Vizier

Michel Bourgain
avec Évelyne Perrin
préface de José Bové
(L'Économiste)

Un aventure humaine et écologique
à découvrir

Maire Vert
en banlieue

Prix : 10 €

À commander auprès de l'association : asso.ilevivante@orange.fr


